

**V14 2022 16**

**Vœu déposé par les élu.e.s du Groupe Écologiste et Citoyen et les élu.e.s de la majorité municipale relatif à l'hébergement d'urgence**

Conseil d'arrondissement du 14<sup>ème</sup> - 8 novembre 2022

Considérant la crise sans précédent de l'hébergement d'urgence en France,

Considérant que le ministère du logement, après avoir annoncé la suppression de 14 000 places d'ici fin 2023 a finalement renoncé et pris la décision de réinscrire 40M€ dans le budget consacré à l'hébergement d'urgence ce qui pourrait néanmoins aboutir à une suppression de 2000 places,

Considérant que cette stabilisation intervient après une première baisse en 2022 et dans une situation de pénurie toujours très importante. En effet, le 115 a reçu, en septembre 2022, 66% d'appels en plus qu'en septembre 2021 à Paris. 1244 personnes- dont 933 personnes en famille - sont ainsi restées sans solutions d'hébergement après cet appel, contre 492 un an avant.

Considérant que le nombre d'enfants sans abri a quasiment doublé en un an,

Considérant qu'une part croissante de l'hébergement d'urgence se fait sur de la courte durée (quelques « nuitées ») et rend ainsi très difficile le lien social, en particulier pour les familles,

Considérant que la conséquence de la fermeture de ces structures d'urgence est une augmentation considérable du nombre de personnes en situation de rue, qui s'ajoutent à celles qui se trouvent déjà sans solution,

Considérant les nombreux appels d'élu.es, de familles, d'associations, de parents d'élèves à Paris et en France sur cette situation d'urgence, en particulier pour les familles et les enfants,

Considérant que l'hébergement d'urgence doit aussi se conjuguer avec une politique volontariste de logement social dans le cadre du programme « Logement d'abord »,

Considérant que celui-ci est trop faiblement doté au regard des besoins,

Considérant que malgré la compétence de l'État sur l'hébergement d'urgence, les efforts financiers de la municipalité parisienne se chiffrent déjà à près de la moitié du budget du 115,

Considérant que le 14e arrondissement a mis en place une cellule de veille des structures d'hébergement et travaille au quotidien avec les services et les associations de solidarité l'amélioration des conditions de vie des hébergé.e.s et au meilleur accueil des familles,

**Les élu.e.s du Groupe Ecologiste et Citoyen et les élu.e.s de la majorité municipale 14<sup>ème</sup> arrondissement interpellent la Préfecture de Paris Île-de-France pour :**

- le rétablissement de l'ensemble des places supprimées en 2022 et l'augmentation de son offre d'hébergement d'urgence pour répondre à la pénurie actuelle ;**
- la mobilisation à cet effet des bureaux vides appartenant à l'État ou à de grosses entreprises du secteur privé (comme l'ancien hôtel Marriott boulevard St-Jacques, l'immeuble 18 rue Friant, ...);**
- la mise à disposition de logements pérennes et dignes pour les personnes en situation de mal-logement, particulièrement les familles en facilitant la continuité du parcours scolaire des enfants,**
- qu'elle respecte ainsi l'engagement pris par le ministre du Logement le 19 octobre 2022 de ne « plus avoir d'enfants à la rue cet hiver » et de n'avoir aucune famille expulsée sans alternatives de leur logement ou de leur lieu de vie informel,**